

COMMUNIQUÉ - 27 octobre 2009

## COMPTE-RENDU ET SUITE 17ème Congrès National de la Sécurité Privée AIX-LES-BAINS, LES 22 ET 23 OCTOBRE 2009

**Michel Ferrero, Président du SNES, en appelle "à un audit indépendant du secteur pour prendre les bonnes décisions et orientations"**



A l'issue de son 17ème Congrès National de la Sécurité Privée, le SNES souhaite poursuivre plus que jamais ses "Ateliers Pour l'Avenir / A.P.L.A." du secteur. Ce premier

rendez-vous de synthèse depuis leur lancement a en effet démontré toute l'importance et l'intérêt de cette démarche stratégique de réflexion et d'action voulue par le Président Michel Ferrero lors de son élection en avril dernier. L'objectif du SNES, au lendemain du Congrès 2009, est maintenant d'y associer beaucoup plus étroitement les pouvoirs publics afin d'améliorer et d'éclairer leur gouvernance du secteur.

La prochain grand rendez-vous du SNES, l'AG SNES de mars/avril 2010 devrait ainsi être marquée par des avancées significatives en vue de l'instauration d'une nouvelle donne pour le secteur.

Pour ce faire, le SNES estime que les "Ateliers Pour l'Avenir" doivent donc désormais s'élargir à l'ensemble des acteurs de la surveillance humaine mais aussi à l'indispensable présence active des pouvoirs publics.

En effet, comme cela est clairement apparu dans l'ensemble des débats du Congrès 2009 et notamment lors du grand débat organisé sur le thème : **"Reconnaissance et essor de la Sécurité Privée : les conditions d'une bonne complémentarité avec la Sécurité publique"**, il est nécessaire, qu'à l'initiative stratégique du SNES (APLA) de réfléchir sur tous les plans à l'avenir, s'ajoute une démarche volontariste du Ministère de l'Intérieur visant à se donner les moyens d'une nouvelle gouvernance d'un secteur privé partenaire, sur lequel les forces de sécurité publiques s'appuient de plus en plus pour atteindre leurs objectifs de performance en matière de lutte contre l'insécurité et pour la prévention.

**C'est dans cette perspective que Michel Ferrero, Président du SNES, a conclu le**



**Congrès en appelant à la création, avec les pouvoirs publics, d'un Observatoire de la Sécurité Privée**, dont la première initiative devrait être d'engager un vaste audit indépendant sur le secteur et son marché, sur la base duquel pourront être prises les nouvelles orientations nécessaires à la professionnalisation durable du métier.

Le SNES estime que ces travaux devraient être pilotés par une personnalité indépendante des deux parties et a proposé Xavier Latour, Docteur en droit, directeur de la Licence Professionnelle de l'Université Descartes Paris 5, qui a participé au Congrès SNES et qui, en tant que juriste et observateur attentif des évolutions des rapports sécurité privée et sécurité publique, offre toute les garanties d'objectivité et d'expertise.

Au delà de l'analyse, le SNES estime aussi que cette mission d'enquête et de réflexion devra être dotée des moyens d'évaluer et de simuler la faisabilité des préconisations qui seront avancées comme par exemple : le projet d'instauration d'une garantie financière ou encore d'un département du Ministère spécialement dédié au secteur. Parmi les directives du cahier des charges, le SNES estime, une fois n'est **suite>**



**Le grand débat du Congrès :**  
"Reconnaissance et essor de la Sécurité Privée : les conditions d'une bonne complémentarité avec la Sécurité publique"





pas coutume, qu'il sera indispensable de prendre pleinement en compte la réalité vraie du terrain des entreprises, tant d'un point de vue économique que réglementaire tant l'insécurité juridique et sociale est pour les entrepreneurs du secteur un risque affronté quasi quotidiennement.

Ainsi prolongés, les "Ateliers Pour l'Avenir" pourront effectivement déboucher sur des avancées concrètes et durables, fondatrices d'un nouveau socle indispensable à une sécurité générale performante au sein de laquelle le secteur privé pourra apporter une contribution décisive.

Le SNES juge que seule une telle démarche peut aujourd'hui déboucher sur un nécessaire et indispensable "Grenelle de la Sécurité Privée" associant tous les partenaires concernés afin de changer la donne.

Cette analyse, qui s'est dessinée tout au long du Congrès 2009 auquel ont participé les associations de clients et l'essentiel des acteurs patronaux du secteur, en présence du Chef du bureau des Polices Administratives, doit désormais se traduire dans les faits. C'est le message que Michel Ferrero a été chargé de porter lors de ses tout prochains échanges avec le Cabinet du Ministère de l'Intérieur prévus pour la fin du mois.

**Le SNES n'entend plus se contenter de simples déclarations d'intentions, mais souhaite créer les conditions collectives et collégiales d'un authentique passage aux actions constructives.** Et il l'a démontré tout au long de ce 17ème Congrès en prenant plusieurs initiatives phares pour l'ensemble du secteur :

**- Lancement national du «Code individuel de déontologie des agents»** qui, en 10 points, inscrit dans le marbre les principales obligations et interdictions que doivent impérativement respecter les APS. Edité en format de poche type «carte de crédit», ce «Code de déontologie de l'APS» sera prochainement, à l'initiative du SNES, largement diffusé auprès de l'ensemble des salariés du secteur qui pourront l'avoir en permanence sur eux dans le cadre de leurs fonctions.

**- Lancement d'un standard unifié national de carte professionnelle individuelle** matérialisée, répondant précisément à la nouvelle législation qui fait de ce véritable "permis" individuel de sécurité privée la double garantie, d'une part de moralité et d'autre part d'aptitude préalable obligatoire.

**- lancement d'une vaste réflexion-forum autour d'un projet de "Code de déontologie de la Sécurité Privée"** afin de doter enfin le secteur d'un corpus déontologique référent, à l'image de ceux dont sont dotées la Police Nationale et la Police Municipale.

**- Le lancement, à l'initiative du SNES, de la nouvelle certification AFNOR Afaq Service Confiance dédiée à la surveillance humaine** pour laquelle déjà plus d'une cinquantaine d'entreprises, y compris non membres du SNES, se sont inscrites et dont les premières remises de certifications interviendront début 2010.

- La décision prise durant le Congrès avec L'Agora des Directeurs de Sécurité et le CDSE de **lancer en collaboration un "Guide pratique de l'achat de sécurité privée"** susceptible de lutter, notamment, contre les dérives délétères de moins disant social et réglementaire et du travail dissimulé.

C'est dire si, à l'issue de ce Congrès 2009 de la Sécurité Privée et à la veille de nouvelles consultations avec les autorités de tutelle du secteur, le SNES a posé les jalons d'une nouvelle étape fondatrice qui marquera d'une pierre blanche l'évolution, la professionnalisation et la reconnaissance d'un métier de prestations de service humaines, créateur de plus de 12 000 emplois par an.

Plus de 25 ans après la première loi du métier de 1983, le SNES, fédérateur de l'ensemble du métier, partisan acharné de l'unité d'action patronale et professionnelle, en appelle donc, dans le cadre du programme de son nouveau Président, à la re-fondation d'un corpus de bonnes relations avec sa tutelle et de bonnes pratiques professionnelles à la hauteur de ses missions désormais devenues incontournables et en voie d'extension dans l'économie et la société moderne qui est la nôtre.

Temps fort annuel d'un secteur qui occupe **165 000 salariés et devrait en compter jusqu'à 300 000 d'ici 2015, ce 17ème Congrès a donc largement tenu ses promesses** notamment sur les plans des rapports avec les pouvoirs publics, et de ceux avec l'ensemble des différentes composantes patronales et professionnelles du secteur qui y ont participé.

**Concourant à la sécurité intérieure du pays comme le lui reconnaît la loi depuis 1995 (loi Pasqua), la surveillance humaine privée qui rassemble près de 3000 entreprises de toutes les tailles, entend, à l'initiative du SNES, sa première organisation patronale représentative, faire de l'année 2010, celle de la mise au diapason des exigences réglementaires, éthiques et déontologiques qu'exigent des missions - en croissance - contribuant au plus précieux des biens républicains : la sécurité générale du pays, de son économie et de ses citoyens.**



Lancement d'un "Code individuel de Déontologie des Agents", d'un format standard national unifié de carte professionnelle et d'une vaste réflexion nationale sur un "Code de déontologie de la Sécurité Privée"



QualiSécurité : nouvelle certification AFNOR Afaq Service Confiance dédiée à la surveillance humaine.



Lancement d'un nouveau chantier : "Le Guide Pratique de l'achat de Sécurité Privée"



**CONTACT PRESSE : Olivier Duran, Directeur Communication SNES,**  
Tél. 06 11 98 37 15 [oduran@e-snes.org](mailto:oduran@e-snes.org)